



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Affaire suivie par  
frederic.pollet@moselle.gouv.fr  
03 87 34 83 50

Metz, le 19 avril 2018

Le directeur départemental

à

**Conseil Départemental de la Moselle**  
**DPAT/DRM/SIR/SERGT**  
**1 rue Pont Moreau**  
**CS 11096**  
**57036 METZ CEDEX 1**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant le remplacement de l'ouvrage hydraulique TN40 situé route de Buchel à Thionville, permettant à la RD14A de franchir le ruisseau de Metzange  
**Accord immédiat**

**Réf :** FP/ Dossiers instruits/travaux sur cours d'eau/Thionville/2018\_Ouvrage TN40

**P.J :** 1 dossier  
Récépissé de déclaration

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **remplacement de l'ouvrage hydraulique TN40 situé route de Buchel à Thionville**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 17 avril 2018
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2018-00159
- Dossier réalisé par : conseil départemental de la Moselle

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « **le récépissé clôturant son instruction administrative** ».

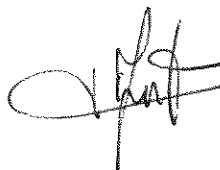
Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Thionville où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER